



**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES ARBRES
EN BORD DES ROUTES**

Association Loi 1901

À Sénac, 32450 SÉMÉZIES-CACHAN

Le 28 mars 2018

Monsieur le Maire
Mairie
38 rue Jean Jaurès
32100 Condom

Envoi par courriel à cabinet.maire@condom.org

Objet : observations sur le chantier des sondages archéologiques réalisé sur les Promenades

Monsieur le Maire,

Les observations, réalisées par un membre de l'ASPPAR mandaté en respectant les consignes de sécurité et d'isolement du chantier, nous amènent à formuler deux remarques :

- contrairement aux recommandations rédigées dans le rapport de l'ONF de juillet 2017 aucune protection individuelle n'a été apposée sur les arbres en proximité du chantier ;
- le stockage de la terre d'excavation - dans la partie en face du centre Salvandy - entre les arbres a fait prendre des risques de chocs supplémentaires par les engins.

Ces pratiques ont occasionné des chocs sur les platanes n° 35-34-32-28-26-24-22-39-38-37-35-23 et le marronnier n° 71 (selon la numérotation de l'ONF dans le rapport phytosanitaire d'août 2017). Nous avons relevé notamment des éraflures au niveau du tronc et des racines apparentes.

Par ailleurs, nous tenons à vous rappeler que, dans le rapport précédemment cité, l'ONF préconise la constitution d' « *une archive photographique* » en cas de fouilles profondes à proximité des arbres.

Je vous prie de recevoir nos respectueuses salutations.

Chantal Fauché

Chantal Fauché, présidente

ASPPAR

Téléphone : +33 (0)5 62 65 47 07

Adresse électronique : asppar@orange.fr

Site : www.asppar.org